

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018



Sommaire

3 Edito

4 Un collectif en mouvement un réseau animé

Les espaces de travail	6
La vie statutaire	8
Les actions structurantes	10
Les outils du réseau	14

18 Laboratoire d'analyse et force de plaidoyer

19 <u>Les temps forts</u>	Education populaire	20
	Politique jeunesse	24
	Europe International	27
	Action publique	30
	Engagements	34

37 Annexes

Edito du Président

50 ans et pas une ride !

Quand on fête un anniversaire, dans une culture éduc pop, on se tourne vers l'avenir. En 2018, le Cnajep a fêté ses 50 ans d'existence. De mai 68 à mai 2018 : 10 lustres de combats, de réussites, de projets qui doivent nous inspirer pour les combats, les réussites et les projets des 10 lustres à venir.

Et oui, on rêve de quoi collectivement en termes de politique jeunesse et d'éducation populaire ?

Cette question fut l'objet de nos débats lors de l'Agorajep 100% EDUC POP qui s'est tenue à Lyon co-organisée avec le Crajep Auvergnés Rhône-Alpes.

2018 est aussi l'année du vote d'une nouvelle Motion d'orientation pour le Cnajep avec des ambitions fortes partagées autour de la nécessité de s'ouvrir, de rencontrer plus largement les autres acteurs, tout en continuant à porter nos sujets fondamentaux. Quatre orientations fortes dans cette motion d'orientation : pour une société de coopération, pour un droit à l'éducation populaire tout au long de la vie, pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous, pour une société qui sait fertiliser les accords et les désaccords ! Avec une attention particulière aux niveaux européen, national et territorial ainsi qu'à la jeunesse. Cette nouvelle motion d'orientation a aussi été l'occasion de nombreuses rencontres afin de la présenter tant avec nos interlocuteurs institutionnels et politiques qu'avec nos partenaires associatifs.

Et le projet de Service national universel a été (et est toujours) un sujet qui a particulièrement permis de mettre en œuvre notre ambition de fertiliser les accords et les désaccords. En septembre 2018, le cnajep organisait notamment une rencontre avec des députés afin d'en débattre.

Mais ce projet de SNU illustre également le contexte politique compliqué de cette année 2018. Notre ambition d'émancipation individuelle et collective et de transformation de la société au cœur de la démarche d'éducation populaire est bien à contre-courant. Prendre le temps d'associer correctement toutes les parties prenantes, d'écouter les représentant.es, de créer du collectif, n'ont pas été, par exemple, au cœur du « Grand débat ». Le collectif et l'émancipation sont sans doute des mots qui font trop « ancien monde ». Mais le Cnajep, les Crajep et les associations membres, continuent de porter haut et fort la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire à tous les niveaux, continuent de rappeler que la création de lien social est largement aussi importante que la création de profit. Le secteur associatif en général, celui de l'éducation populaire et de la jeunesse en particulier, doit continuer à pouvoir porter collectivement ses ambitions de société. Nous l'avons fait avec le positionnement Pour un Europe citoyenne, sociale, solidaire et écologique ! Nous continuerons à le faire, en 2019 et pour les 50 ans à venir.

François
Mandil,
Président
du Cnajep



UN COLLECTIF EN MOUVEMENT

UN RÉSEAU ANIMÉ

ORGANISATION DU CNAJEP EN 2018



INSTANCES

Assemblée permanente des
membres/Assemblée générale

Comité exécutif et d'animation

Bureau (à partir de juin 2018)



GROUPES DE TRAVAIL

Commissions permanentes

Groupes d'appui

Séminaires prospectifs



EQUIPE

Déléguée générale

Chargée de direction

Chargée de projets et de communication

Chargée de projet Dialogue structuré

Chargé de projet Fabriques d'initiatives
citoyennes



Commissions et groupes de travail

419 Journées bénévoles



Vie statutaire

365 Journées bénévoles



Formations FDVA

129 Journées bénévoles

Les espaces de travail

Education populaire

Commission

François Mandil (SGDF)
Richard Lamoureux (FAGE)
5 réunions

Formation professionnelle qualifiante

Patrice Raffet (CEMEA)
Noël Prioux (UFCV)
5 réunions

Education populaire et culture

Patricia Brenner (FCSF)
3 réunions

Education aux sciences par les sciences

Olivier Las Vergnas (AFA)
2 réunions

Education populaire et pratiques sportives

Amina Essaidi (FSGT) et
Yann Renault (FRANCAS)
3 réunions

Transition écologique

Hervé Prévost (FRANCAS)
-

Co-construction et intérêt général

Gilles Sert (C&L)
1 réunion

Groupes d'appui

Europe International

Commission

Saad Zian (EEDF)
5 réunions

Franco-allemand

Maxime Boitieux (PEC)
2 réunions

Groupe d'appui

Politique jeunesse

Commission

Lucille Bertaud (MRJC)
6 réunions

Groupe d'appui

Engagements

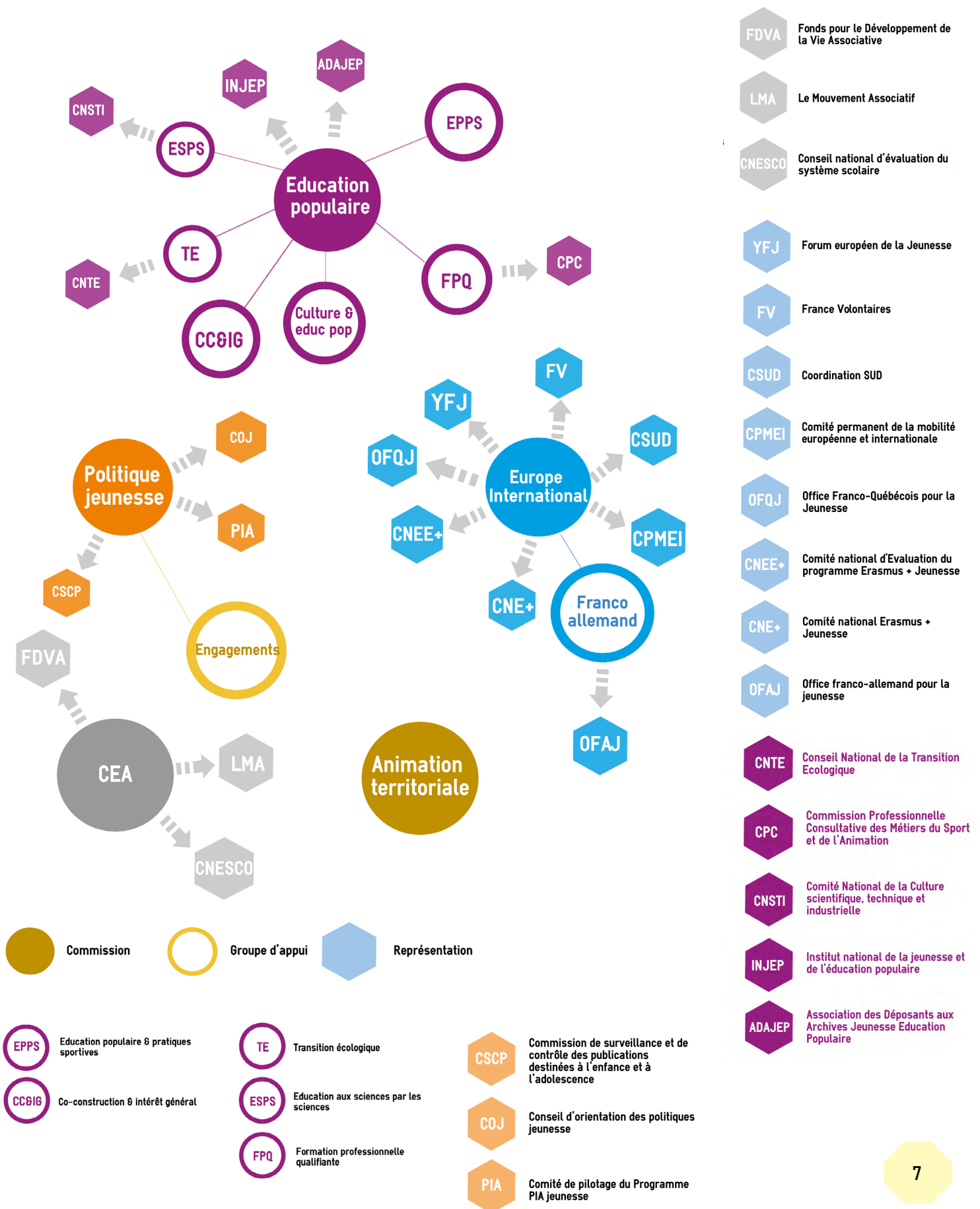
Anne Carayon (JPA)
4 réunions

Animation territoriale

Commission

Anne-Claire Devoge (CEMEA)
3 réunions

Les espaces de travail



La vie statutaire

Ce collectif en mouvement s'adosse à une vie statutaire démocratique et équilibrée qui demande une mobilisation importante de ses membres. Après deux années d'expérimentation, le Cnajep lors de son Assemblée générale de juin 2018 a stabilisé sa Charte de fonctionnement.

Assemblée permanente des membres/Assemblée générale

L'ensemble des membres : associations et Cnajep

3 réunions
(2 APM et 1 AG)

Comité exécutif et d'animation

23 membres

AFA, ANACEJ, CEMEA, CMJCF, CNFR, COTRAVAUX, CPCV, CULTURE ET LIBERTE, EEDF, FAGE, FEDERATION LEO LAGRANGE, FFMJC, FRANCAS, FSCF, FSGT, JOC, JPA, LIGUE ENSEIGNEMENT, MRJC, PEUPLE ET CULTURE, SGDF, UFCV, UNHAJ

8 réunions

Bureau

(à partir de juin 2018)

10 membres

François MANDIL (SGDF).
David LOPEZ
(La Ligue de L'Enseignement)
Françoise DORE (Cotravaux)
Lucille BERTAUD (MRJC)
Richard LAMOUREUX (FAGE)
Anne-Claire DEVOGE (CEMEA)
Saâd ZIAN (EEDF)
Yann RENAULT (FRANCAS).
Frédéric PAIRAULT (ANACEJ)
Camille DOMBRET (FLL)

4 réunions

Le Cnajep est composé de **74** organisations membres

et de **17** CRAJEP

(liste disponible en annexe).

L'Assemblée Générale du 14 juin 2018 a accueilli une nouvelle organisation :
Les Scouts Musulmans de France (SMF).

La vie statutaire

Séminaire prospectif



Séminaire motion
d'orientation
16 et 17 janvier 2018

Une nouvelle Motion d'orientation pour le Cnajep

Tous les cinq ans, le Cnajep réinterroge ses principes et renouvelle son projet. Ce travail collectif de réflexion, d'autocritique et de projection vise à positionner le Cnajep au regard des évolutions de l'environnement à travers la définition d'un socle de valeurs communes et d'orientations claires et ambitieuses.

Le Cnajep s'engage à structurer ses missions autour de **quatre orientations politiques prioritaires**, qui, dans leur déclinaison stratégique, porteront une attention particulière aux niveaux européen, national et territorial ainsi qu'à la jeunesse.

Le Cnajep, dans la mise en œuvre de ses orientations, s'attachera à développer une démarche qui permette de réfléchir et d'agir sur des enjeux d'actualité et de long terme.



MOTION D'ORIENTATION 2018-2022

NOTRE VISION

Les membres du Cnajep agissent pour l'expression et l'action communes au niveau territorial, national, européen et international, pour une politique globale de l'Éducation Populaire, de l'Enfance et de la Jeunesse.

- Des pratiques et des champs d'intervention diverses
Les organisations de jeunesse et d'éducation populaire réunies au sein du Cnajep portent une multiplicité de pratiques et de projets. Espaces d'apprentissage et de pratique de la citoyenneté, porteurs de projets éducatifs, moteurs du développement local, vecteurs de transformation sociale, ... : c'est sur cette diversité que se fonde l'identité et la richesse du Cnajep.
- Une ambition commune
La démarche des associations qui composent le Cnajep procède de trois dimensions principales :
 - en relevant du champ jeunesse et Éducation populaire,
 - en contribuant à la structuration et au développement de la vie associative
 - en participant de l'économie sociale et solidaire, considérée comme une troisième voie entre le secteur marchand et la sphère des services publics et posant comme précepte que toute activité économique est précédée d'un projet social et durable.

Les membres du Cnajep inscrivent leur démarche dans une perspective :

- d'émancipation individuelle et collective et selon un principe d'action privilégiant une éducation par toutes et tous et pour toutes et tous dans un échange réciproque des savoirs, dans une égale considération des individus.
- de transformation de la société, luttant contre les déterminismes sociaux, les discriminations et les racismes, dans une optique d'éducation à la paix.

NOS MISSIONS

Le Cnajep agit pour la représentation, l'organisation, la défense et le soutien des intérêts communs en matière de relations nationales et internationales.

Ceci étant organisé en trois missions :

- Être un observatoire des pratiques et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire, et les politiques publiques afférentes.
- Représenter et porter la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire.
- Valoriser et promouvoir l'actualité, la modernité et l'utilité de l'éducation populaire.

Les actions structurantes

Le dialogue structuré

L'ambition de la 6ème campagne :

- Rendre visible et lisible le 6ème cycle de travail « Jeunesse, Europe et Educ' Pop »
- Développer de la complémentarité entre activités présentielles et virtuelles
- Améliorer la participation du Groupe National de Travail à la conduite de la campagne
- Mettre en œuvre les résultats des cycles précédents, notamment autour du Dialogue Structuré Territorial.

Impacts et réussites

Une campagne réussie pour une nouvelle stratégie européenne

Participer à l'élaboration de la stratégie européenne pour la jeunesse : c'est l'objectif qu'ont atteint plus de 50 000 jeunes à travers le continent européen. Pendant 18 mois et via le processus de dialogue structuré avec la jeunesse, ils et elles ont élaboré des propositions qui ont permis de façonner ce nouveau texte d'orientation politique.

Ce texte a été débattu et adopté en novembre 2018 par le conseil des ministres de l'UE et permet d'orienter les politiques de jeunesse en Europe et pour les Etats-membres sur une période de 8 ans.

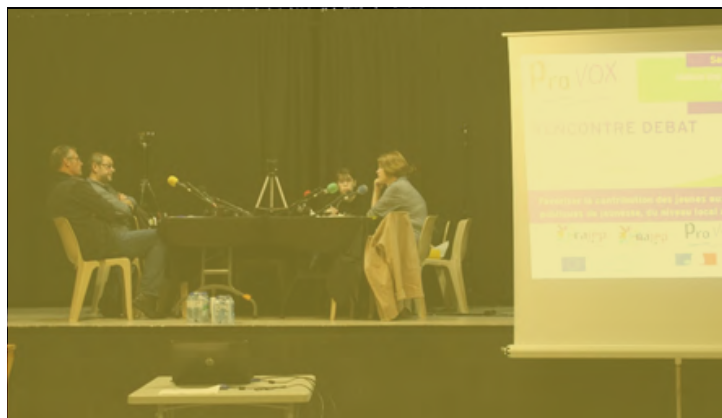
ProVOX

Le Cnajep s'est engagé dans le Dialogue Structuré/Provox depuis presque 8 ans, mais 2018 a été une année charnière pour le développement du processus par le Cnajep et pour la politique de jeunesse de l'Union européenne.



Une campagne qui mobilise les jeunes et le réseau

La campagne «Jeunesse, Europe et Educ Pop'» a ouvert des espaces de dialogue pour que les jeunes français et françaises élaborent et mettent en débat des propositions politiques : Quel futur la jeunesse souhaite elle pour l'Europe ? Quelle place pour la jeunesse dans les politiques de l'UE ? Quelle construction d'une société civile européenne ?



Un Dialogue Structuré qui se déplace sur les territoires

Le Dialogue structuré s'est également donné pour ambition de commencer à décentraliser la tenue de ses événements pour toucher le plus de jeunes possibles et pour mobiliser son réseau sur les territoires. En octobre 2018, une rencontre-débat Provox a été organisée avec le Cnajep Occitanie avec 70 jeunes

Les actions structurantes

Les chiffres clés

3500

jeunes ont participé au processus

106125

personnes touchées par la consultation en ligne

2500

jeunes ont répondu à la consultation

6

RDV politiques

350

participants à des rencontres nationales

En moyenne

5000

jeunes touchés par mois sur les réseaux sociaux

70

jeunes en région Occitane pour le débat Provox

Dans le cadre du Dialogue structuré territorial

167

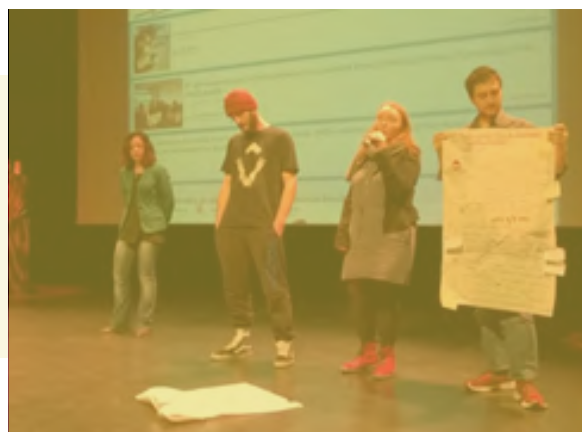
jeunes en région Hauts de France et

100

en Nouvelle Aquitaine

FOCUS

En février 2018, le festival Provox a réuni 200 jeunes qui pendant 2 jours ont travaillé à la construction des objectifs jeunesse à partir du diagnostic posé par les 2500 répondants à la Grande enquête. Ces positionnements sont venus nourrir le processus européen et de cette dynamique commune sont nés à la conférence européenne de la jeunesse de Sofia les « 11 objectifs jeunesse » - youth Goals révélateur des ambitions constructives de la jeunesse pour l'Europe.



Les Fabriques d'initiatives citoyennes



Les Fabriques d'Initiatives Citoyennes sont l'application d'une des mesures du **CIEC**¹ qui s'est tenu après les attentats de janvier 2015.

Elles ont été sélectionnées sur dossier parmi des associations locales d'éducation populaire fédérées et non-fédérées en deux « vagues » : 2015 et 2016.

Les Fabriques ont bénéficié pendant 3 ans : d'un poste **FONJEP**² et d'une subvention d'amorçage dégressive de 30 000, 20 000 et 10 000 euros.

Si l'action de chacune des **49** Fabriques est locale, elles sont toutefois membres d'un réseau national.

De 2015 à 2019, le Cnajep a été chargé d'animer le réseau des Fabriques d'Initiatives Citoyennes. Deux fois par ans, des Carrefours ont été organisés pour échanger sur les pratiques et faire avancer la réflexion sur le rôle de l'éducation populaire dans la prise d'initiatives de citoyens.

Le groupe projet, qui a pour rôle le pilotage, l'animation, et la prospective sur la vie de ce réseau, s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2018. Il est composé des têtes de réseau nationales.

Ce groupe s'est notamment intéressé à la suite de ce réseau à l'issue des trois ans de conventionnement.

Il a été entendu avec la DJEPVA que toutes les structures qui ont obtenu le « label » Fabrique d'Initiatives Citoyennes puissent continuer à le faire valoir, et que dans cette démarche le Cnajep accompagnerait les structures demandeuses dans la poursuite des actions menées par les Fabriques.

En ce sens, un document de 4 pages et un argumentaire a été fourni aux structures.

L'année 2019 sera la dernière année de la vie de ce réseau, avec comme point d'orgue un Carrefour sous forme de festival d'éducation populaire au début du mois de juillet.

1 Comité Interministériel pour l'Égalité et la Citoyenneté
2 Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

Les actions structurantes

FOCUS

En mars 2018, un **rapport d'expérience** a été publié.

Il est toujours disponible sur le site du Cnajep et avait pour but de donner à voir les expérimentations en cours dans le réseau autour de plusieurs thématiques :

- La Fabrique, moyen d'expérimenter de nouvelles actions
- La Fabrique, occasion d'étendre son réseau de partenaires
- La Fabrique, parfois un espace à part.
- La Fabrique, vecteur d'interrogation du projet associatif

Carrefours

Au mois de mai, sous le soleil du Frioul, au large de Marseille, 40 représentant.e.s des Fabriques d'Initiatives Citoyennes se sont réunis, comme tous les six mois, lors du Carrefour. Au programme : réflexions, tables rondes, forum ouvert sur les méthodes et les postures, et propositions pour les suites du projet. Un vrai succès !



FOCUS

Le Bureau des Méthodes

En septembre 2018, le Cnajep, dans un souci de réponse aux besoins du réseau des Fabriques d'Initiatives Citoyennes, a initié une série de vidéos. Cette chaîne nommée le Bureau des Méthodes a pour objectif de faire circuler la connaissance dans notre réseau associatif et au-delà en s'intéressant à des pratiques éducatives. Chaque épisode est visionné par près de 4 000 personnes. Ils ont un aperçu rapide, en moins de 10 minutes, d'un sujet développé par une organisation d'éducation populaire, un.e chercheur.se, ou un.e praticien.e. Les sujets sont variés : le livre en ACM, les pédagogies anti-oppressives, le genre en animation... Si elles ne remplacent évidemment pas la formation des travailleurs et des travailleuses de l'éducation populaire, ces vidéos vont dans le sens d'une meilleure connaissance de la diversité de notre champ associatif et invitent à la curiosité pour en savoir plus.



Les actions structurantes

Les 50 ans du Cnajep



En 2018 le Cnajep fêtait ses 50 ans d'existence. La même année que l'élaboration d'une nouvelle Motion d'orientation. Le contexte se prêtait donc à organiser une manifestation spécifique autour de l'action du Cnajep et de ses membres.

Les objectifs autour de cette action étaient de :

- **Rassembler et fédérer** les membres du Cnajep, et au-delà, autour de l'action du Cnajep
- **Renforcer les liens** avec les partenaires et clarifier pour eux les ambitions du Cnajep
- **Identifier le Cnajep** dans le paysage politique et associatif actuel et sa spécificité « éducation populaire »
- **Permettre à tous nos membres** et interlocuteurs de s'approprier les ambitions et le rôle du Cnajep
- **Profiter d'un temps de rassemblement** pour faire connaître la nouvelle motion d'orientation, ainsi qu'un nouveau site internet
- **Montrer le changement** qui s'opère au sein du Cnajep

Plusieurs actions ont été lancées :



Une **vidéo** qui retrace l'histoire de la création du Cnajep et son évolution depuis 50 ans. Un travail de recherche dans les archives du Cnajep a permis de construire cette vidéo.



Un **espace dédié** sur le site internet avec des **ressources** pour mettre en place des ateliers dans les associations afin de se questionner sur «les 50 prochaines années»



Une action de **réflexion** à destination des associations du Cnajep pour qu'elles identifient **50 propositions** pour les 50 prochaines années, afin qu'elles soient travaillées lors de l'**Agorajep** qui se tenait en fin d'année.

Les actions structurantes



FOCUS

50 propositions pour les 50 prochaines années

A l'occasion de l'anniversaire du Cnajep, les membres du Cnajep, associations et Crajep, étaient invités à participer à une réflexion prospective en organisant des ateliers autour du thème «50 propositions pour les 50 prochaines années». Les propositions visaient à être diffusées et débattues lors de l'Agorajep de l'automne 2018. Ces ateliers étaient avant tout des temps pour échanger et discuter avec pour principe «tout est permis, soyons ambitieux ! ».

FOCUS

C'est la fête !

Le 14 juin 2018, à la suite de l'Assemblée générale, les membres du Cnajep, ainsi que ses partenaires, étaient conviés à une soirée d'anniversaire. Cet événement pendant lequel était distribuée pour la toute première fois la nouvelle Motion d'orientation, ainsi que des cadeaux aux couleurs des 50 ans du Cnajep, a permis d'avoir un temps de rassemblement mémorable et avant tout festif. Un quizz a été organisé, différentes personnalités de l'histoire du Cnajep ont eu la parole, et bien sur la convivialité était au rendez-vous !



Les outils du réseau

Renforcer la communication interne



La lettre interne

Une lettre interne pour partager les activités du Cnajep (rencontres politiques, travail des groupes, actualités des représentations...)



Le blog des Crajep

Un espace en ligne dédié pour renforcer la connaissance et la coopération entre Crajep



La revue de presse

Une revue de presse hebdomadaire pour permettre au réseau d'être en veille et rester informé



Espace membres du site

Un espace en ligne pour transmettre et partager les documents du Cnajep



Un nouveau site internet

Le Cnajep avait identifié ces dernières années un besoin de refonte de son site internet et s'est lancé dans la construction d'un nouveau site en 2018.

Le site a été lancé en septembre 2018, disposant maintenant d'une meilleure ergonomie, et surtout d'un espace de ressources (interne et externe) particulièrement utile à ses associations membres.

FOCUS

Les rencontres «communication»

Le Cnajep organise des rencontres à destination des chargé.e.s de communication du réseau, afin de répondre aux interrogations des associations sur les actions du Cnajep dont elles se font le relais et permettre aux associations d'être en veille sur les nouvelles formes de communications qu'elles peuvent utiliser. En 2018, deux rencontres ont eu lieu. La première portait sur les 50 ans du Cnajep et la manière dont les associations pouvaient s'en servir dans leurs réseaux respectifs. La deuxième portait sur le sujet des «newsletters» : Quelle utilité aujourd'hui ? Quel(s) format(s) ? Quelle(s) diffusion(s) ? Quel(s) support(s) ? Quel(s) lien(s) avec les réseaux sociaux ? Ce temps a permis d'identifier les pratiques des uns et des autres et d'échanger sur la manière d'évoluer dans les associations pour répondre aux besoins de son réseau.

Ce chantier a été suivi par Camille Dombret, FLL

Les outils du réseau

Assurer la visibilité

Le Cnajep diffuse ses informations (communiqués, participations à des événements, publications...) via son site internet et ses réseaux sociaux. La visibilité continue de s'accroître de manière générale. L'année 2018 a été importante en termes de communication vers l'extérieur que ce soit autour des 50 ans ou en réaction à l'actualité avec plusieurs communiqués dans la deuxième partie de l'année.





Education populaire

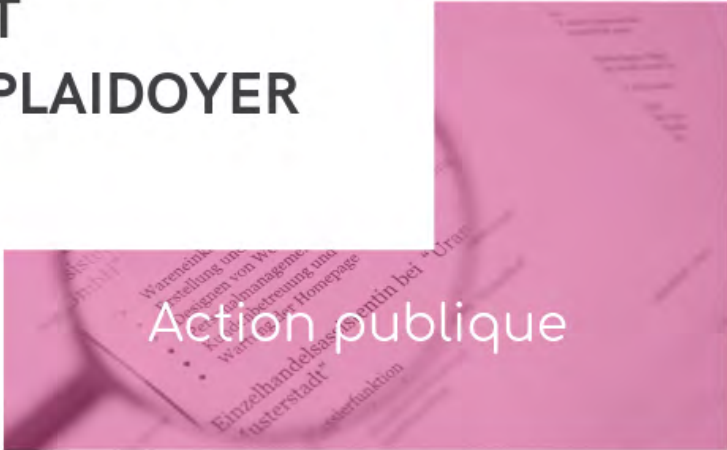


Politique jeunesse

**LABORATOIRE D'ANALYSE
ET
FORCE DE PLAIDOYER**



Europe International



Action publique



Engagements

LES TEMPS FORTS

2018

50 ans du Cnajep



Le Cnajep a fêté ses 50 ans d'existence en 2018. L'année entière a donc été placée sous le signe de cet anniversaire.

Des partenaires aux APM

Le Cnajep a décidé d'ouvrir ses temps du réseau, les Assemblées permanentes des membres, à ses partenaires tels que le Forum Civique européen, le Fonjep ou encore le DBJR.



Le Bureau des méthodes



En 2018 le Cnajep a lancé une série de vidéo sur les pratiques éducatives à destination des acteurs et actrices de l'éducation populaire.

Agorajep à Lyon

Le Cnajep a tenu son Agorajep annuelle pour la première fois à Lyon, organisée avec le Crajep Auvergne Rhône Alpes.



Nouvelle Charte de fonctionnement



Dans la suite de l'expérimentation initiée dans le cadre du séminaire prospectif du Cnajep, une nouvelle Charte de fonctionnement a été adoptée.

Un positionnement sur l'Europe

Le Cnajep a élaboré en 2018 un positionnement intitulé «Le Cnajep s'engage pour une Europe citoyenne, sociale, solidaire et écologique». Fruit d'un processus d'élaboration collectif, il s'inscrit dans le contexte d'élections européennes en 2019.



Un nouveau site internet



Le Cnajep a lancé en 2018 un tout nouveau site internet.

Education populaire

Les objectifs de l'année

- **Expliciter le rôle et la place de l'éducation populaire dans la société. Acculturer littéralement les nouveaux acteurs politiques afin de ne pas disparaître au regard du contexte**
- **Renforcer la visibilité et la lisibilité de l'éducation populaire en valorisant ses initiatives et ses pratiques innovantes.**
- **Animer, faire vivre l'identité education populaire dans nos ajep. Travailler à la question du socle commun, de la transversalité de l'éducation populaire, ses fondamentaux qu'importe les champs d'actions.**

Laboratoire d'idées

Séminaire INJEP/Cnajep

En 2018, ce séminaire a été repensé afin de trouver une nouvelle dynamique et de s'appuyer sur l'expérimentation des Fabriques d'initiatives citoyennes. L'enjeu est identique : il s'agit de permettre un échange de savoirs réciproques et un temps de débat entre des chercheurs et des acteurs de l'éducation populaire. Le 19 octobre 2018 s'est tenu le premier séminaire qui a permis de réfléchir à la variété des lieux de l'engagement, aux dynamiques territoriales, aux espaces de l'initiative associative, à la notion d'accueil.

FOCUS

Le Cnajep a été sollicité par la DJEPVA pour réfléchir à la notion d'évaluation notamment dans le cadre des Conventions pluriannuelles d'objectifs. Plusieurs réunions Cnajep/DJEPVA se sont tenues afin de travailler à des critères communs à la fonction « têtes de réseau ».

ADAJEP

L'année 2018 a vu se concrétiser le projet L'Histoire se construit aujourd'hui qui a pour objectif de renforcer la mission historique de l'ADAJEP d'information et de sensibilisation des associations de jeunesse et d'éducation populaire à l'archivage. Ce projet soutenu par le PAJEP, le FONJEP et le CNAJEP, propose des outils concrets pour permettre aux associations d'entrer à leur rythme dans la structuration de la documentation produite afin d'être à même, un jour, d'engager des dépôts de qualité dans des services d'archives. Des fiches intitulées « Mémojep » sont élaborées et diffusées tout au long de l'année 2018 et 2019.

Le lancement officiel de ce projet a eu lieu le 5 octobre 2018 à la Bibliothèque nationale de France. Le Cnajep y est intervenu afin de présenter la vidéo des 50 ans du Cnajep (élaborée à partir des archives du Cnajep).



<http://archives.valdemarne.fr/r/124/l-histoire-se-construit-aujourd-hui/>

EDUCATION POPULAIRE :

AGITATEUR DE CITOYENNETE !

AGORAJEP

Le Cnajep et le **Crajep Auvergne-Rhône-Alpes** organisaient une Agorajep exceptionnelle à Lyon. Une occasion inédite de se rencontrer pour échanger et inventer ensemble à l'occasion des **50 ans** du Cnajep.

L'ambition du Cnajep et du Crajep Auvergne Rhône Alpes était de faire connaître la diversité, la vivacité, l'inventivité et la modernité de l'éducation populaire, en montrant ses apports fondamentaux à la société : lien social, citoyenneté, diversité, mixité intergénérationnelle, ancrages territoriaux.

« Que voulons-nous continuer, poursuivre et inventer ensemble ? »



Cet événement avait pour objectif de favoriser l'interconnaissance, l'échange, le partage d'expériences et de créer des envies d'agir entre citoyens et associations engagés. Une occasion d'illustrer concrètement ce qu'est l'éducation populaire, sa diversité et ses implantations territoriales.

Dans cet objectif, le Carrefour annuel qui réunit les Fabriques d'Initiatives Citoyennes (FIC) se faisait en lien avec l'Agorajep et se tenait également à Lyon. Dans la suite du Carrefour, un Forum ouvert a permis de rassembler des Fabriques d'initiatives Citoyennes et des initiatives citoyennes régionales.

« 50 propositions pour les 50 prochaines années » ont été élaborées durant toute l'année 2018 par les associations du Cnajep et les Crajep : quelles sont-elles ? L'objectif de ce temps était de permettre aux participant.e.s de discuter, trier, organiser les propositions selon les 4 grandes thématiques identifiées : participation des jeunes, citoyenneté - engagements, place de l'educ pop, transitions.

Ce travail a permis de faire ressortir plusieurs propositions et de choisir celle que nous souhaitons retenir et mettre en oeuvre collectivement.

Cette proposition sera travaillée dans la feuille de route 2019 de la commission Education populaire.

Des Actes ont été publiés et sont disponibles sur le site du Cnajep.

L'éducation populaire au service de la construction des savoirs critiques.

Dans une société où les individus font face à un afflux permanent d'informations, parfois contradictoires, l'éducation populaire doit permettre d'aiguiser la capacité de discernement des personnes. Si cette mission est une mission historique pour l'éducation populaire, il n'en demeure pas moins que le basculement dans une société de l'information va continuer à s'accélérer et rendre de plus en plus complexe la construction d'un savoir critique sur les enjeux d'aujourd'hui (environnement, numérique).

FOCUS

Le groupe d'appui du Cnajep Education populaire et culture a poursuivi ses échanges sur la spécificité de la démarche de l'éducation populaire dans les pratiques culturelles. Il a également contribué au débat relatif au Pass culture en mettant en garde : « un pass n'est pas ce qui va créer les conditions pour un accès de toutes et de tous à des formes de culture diverses si celles-ci ne sont pas soutenues dans leur création et dans toutes leurs diversités ».

Dialogue politique

La nouvelle motion d'orientation du Cnajep a été l'occasion de différents rendez-vous politiques et institutionnels afin de présenter ses grands axes. Le Cnajep n'a pas cessé d'insister sur la valorisation et la promotion de l'actualité, de la modernité et de l'utilité de l'éducation populaire, mais force est de constater qu'il a été plus aisé de parler de politique jeunesse que d'éducation populaire.

Le groupe d'appui **Education populaire et pratiques sportives** du Cnajep auditionnait le 27 mars 2018 un représentant du ministère/de la direction des sports. Cette audition a permis de comprendre la portée des différentes lois sur le sport adoptées ces dernières années et la première loi relative aux JOP 2024, mais aussi la place de l'Etat dans ces premières années de préparation.

Le Cnajep porte par ailleurs, la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans des espaces institutionnels :

Commission Professionnelle Consultative des Métiers du Sport et de l'Animation

Les représentants du Cnajep ont poursuivi leur travail sur la réforme de la formation professionnelle entamée en décembre 2017 et posé les bases d'un prochain document du Cnajep :

LA CENTRATION COMPETENCE

En soi la réforme destine la quasi-totalité des fonds à la certification, voire au coaching en situation professionnelle. Le risque est que les AJEP tombent dans des actions de formation uniquement centrées sur les gestes professionnels très techniques, sur des actions d'adaptation à l'emploi.

Mais l'objet des formations à l'animation, à l'accompagnement éducatif ne peuvent se réduire à des seuls gestes techniques que l'on apprend à travers une plateforme de e-learning : la capacité à se positionner dans un groupe, à réguler, à adopter une posture ne peuvent se vivre et s'analyser qu'en étant acteur d'un groupe.

L'INJONCTION QUALITE

L'obligation de rentrer dans une démarche qualité quelle qu'elle soit nécessitera des investissements de la part de nos organisations alors que l'on voit déjà toutes les limites apportées par le DataDock.

En parallèle de quoi la mise en conformité vis-à-vis du RGPD nécessite des ressources (financières, en temps et en personnes) difficilement mobilisables dans nos structures à taille humaine.

LE MODELE ECONOMIQUE MODIFIE

Une nouvelle fois, cette réforme, la seconde en 4 ans, génère une réadaptation profonde de notre modèle économique :

- mettre en place quasiment autant de parcours que de stagiaires du fait des équivalences
- les OPCA disparaissant, leurs relais d'appui auprès de nos centres de formation disparaissent
- l'introduction de nouveaux modes de financement nécessitera pour nos organisations de développer une véritable ingénierie de financement qui se complexifie au fil des ans

Enfin, les commanditaires publics, qui sont nos principaux financeurs, disposent d'un outil qui sécurise nos organisations le fonctionnement pour les marchés que sont les SIEG. Mais peu l'utilise ou bien lorsque des Régions l'utilisent alors cela devient des « usines à gaz ».

ET PLUS GENELEMENT

Au-delà de la question de la formation professionnelle, beaucoup plus globalement nos associations vivent cette réforme comme un recul pour l'Education Populaire et plus largement l'Economie Sociale et Solidaire. Le temps n'est plus aux petites structures, à des voix différentes et singulières mais aux regroupements, à la massification.

Les représentants du Cnajep ont aussi travaillé sur le Certificat Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport, le « bac pro », le niveau IV de l'Education Nationale et a mené une réflexion sur la formation des cadres de l'éducation populaire et sur la place de l'éducation populaire dans une future filière éducation nationale ; ils ont également participé aux travaux du Comité de concertation des métiers du sport et de l'animation.

Conseil d'orientation des politiques jeunesse (COJ)

La commission Education populaire du COJ est présidée par le Cnajep. Les travaux de cette commission en 2018 ont porté sur deux axes :

- les modalités de la continuité éducative et l'articulation des acteurs sur le territoire
- pouvoir d'agir et initiative citoyenne comme éléments indispensables pour restaurer une confiance dans la démocratie.

Suite à la lettre de mission du ministre de l'Education nationale demandant au COJ et plus spécifiquement à la commission Education Populaire de mettre en évidence les enjeux du «plan mercredi», le premier point relatif aux modalités de la continuité éducative a été articulé avec cette demande. Le deuxième point a fait l'objet de la création d'une inter-commission temporaire sur les « initiatives des jeunes dans les territoires ruraux ».

Le Cnajep porte également la spécificité de l'éducation populaire dans les espaces suivants:

Comité National de la Culture scientifique, technique et industrielle (CNSTI)

En 2018, le Cnajep a contribué à valoriser l'apport de l'éducation populaire dans la culture scientifique et technique lors des séances du CNSTI :

« Pour qu'une stratégie nationale de CSTI puisse se mettre en place, les réseaux nationaux de jeunesse et d'éducation populaire souhaitent que le CNSTI se consacre en priorité dans ses prochaines séances à la formalisation de son volet économique et de ses budgets, sachant que toute analyse stratégique perd son sens et risque de se réduire à une simple déclaration d'intention si elle n'est pas accompagnée d'une telle analyse économique, d'autant que la multiplication de nouveaux acteurs de CSTI, dont nous ne pouvons que nous féliciter ne peut être soutenue à moyens constants. Les mêmes réseaux de jeunesse et d'éducation populaire souhaitent rappeler à cette occasion que toute stratégie nationale nécessite des moyens en particulier pour l'échelon national, alors qu'actuellement les têtes de réseaux de nos associations voient leurs moyens constamment diminuer depuis plusieurs années [...] »

Extrait de l'intervention du Cnajep au CNSTI, le 12 septembre 2018.

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

Le Cnajep est représenté par l'intermédiaire du Mouvement associatif dans le Comité consultatif du FDVA dont l'objet est de pouvoir répartir les subventions demandées par les associations pour former leurs bénévoles et entreprendre des recherches/études.

En 2018, c'est surtout le FDVA 2 qui a été l'occasion de réflexions. En effet, à la suite de la suppression de la réserve parlementaire, le FDVA s'est vu doté de 25 millions d'euros de crédits supplémentaires pour soutenir des projets associatifs, au travers d'appels à projets territoriaux. Plusieurs préconisations ont été formulées par le Cnajep et le Mouvement associatif pour améliorer l'appel à projets 2019 : en termes de calendrier, sur le type de soutien, sur l'harmonisation du cadre et du suivi, ...

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

Le Cnajep est représenté au Conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP en tant que personne qualifiée. Le Conseil s'est réuni une fois pour échanger sur les orientations du programme de travail 2019-2020. Le Cnajep a pu se saisir de certains objets du programme pour y travailler notamment sur une étude lancée autour de la mise en œuvre de l'article 54 de la loi EC : la région chef de filât des politiques jeunesse.

Le Cnajep est également représenté au sein du Comité de lecture des Cahiers de l'Action, revue de l'INJEP, afin d'apporter son expérience de professionnels, de chercheurs, de militants associatifs ou de responsables de réseaux ou de collectivités. Le rôle de ce comité de lecture est à la fois de statuer sur des notes d'intention en vue de futurs numéros et de proposer de nouvelles thématiques.

FOCUS

Le groupe d'appui du Cnajep **Education aux sciences par les sciences** a travaillé à un questionnaire à destination du réseau du Cnajep afin de mieux connaître l'action des membres et de sensibiliser à cet enjeu. La perspective est d'aboutir à un Positionnement du Cnajep ainsi qu'à une journée de débat sur le rapport des citoyen.es aux sciences, à la culture et à la culture scientifiques (éducation aux médias, éducation au numérique, accès aux droits culturels, ...). Et l'impact de ces enjeux sur les questions de société et leur compréhension.

Politique jeunesse

Les objectifs de l'année

- Porter le plaidoyer sur la place des jeunes dans la société
- Entre en veille, en analyse et construire un plaidoyer sur l'engagement des jeunes
- Accompagner l'action des associations de jeunesse sur les politiques de jeunesse territoriales

Laboratoire d'idées

Plateforme « Pour un big bang des politiques jeunesse »

Le 25 janvier 2018 la plateforme organisait une réunion de (re)mobilisation afin de mesurer collectivement les enjeux de moment et les forces en présence au sein de la plateforme. Cette dernière s'est ensuite réunie à plusieurs reprises notamment pour être un espace de veille et d'analyse sur les mesures/plans gouvernementaux.

FOCUS

La Commission **Politique jeunesse** du Cnajep a choisi, à partir de septembre 2018, de travailler à construire une parole cohérente sur la jeunesse avec des jeunes.

«Une politique jeunesse pour une jeunesse plurielle».

Une jeunesse plurielle pour laquelle des besoins sont différents, mais également une jeunesse qui a des besoins semblables. Trouver l'équilibre entre une politique structurelle qui répond à des besoins communs à tous les jeunes et des politiques conjoncturelles qui répondent à des besoins spécifiques de certains jeunes (car inégalité).

Qui est la jeunesse plurielle ? (L'idée de la jeunesse plurielle : chaque jeune à sa propre histoire, ne vient pas du même milieu social. Qui sont ces jeunes ?). La proposition a été d'organiser des « voyages d'étude » : des rencontres discussions avec des jeunes lors d'événements des organisations membres de la Commission.

Le service national universel a fait l'objet de nombreuses discussions tant dans les instances du Cnajep, que dans la commission **Politique jeunesse** ou au sein du groupe d'appui **Engagements** du Cnajep. La réflexion a d'abord été portée par le groupe d'appui **Engagements** du Cnajep pour ensuite être travaillée en inter-groupe réunissant le groupe d'appui **Engagements** et la commission **Politique jeunesse**. L'ensemble du travail sur le SNU est à retrouver dans la partie suivante «Engagements».

Plateforme « Pour un big bang des politiques jeunesse »

En avril 2018, la plateforme rappelait dans un communiqué « **Pour une stratégie de lutte contre la pauvreté ambitieuse pour la jeunesse** » :

« Nos organisations soutiennent fortement les propositions suivantes :

- L'allongement de la période de formation obligatoire en faisant passer celle-ci de 16 à 18 ans, en particulier à travers l'essaimage des initiatives pédagogiques adaptées aux jeunes en décrochage scolaire
- La création d'un capital formation après 18 ans, véritable droit à une formation tout au long de la vie
- La création d'un Parcours d'Accompagnement des Jeunes vers l'Insertion (PAJI) avec la garantie d'un revenu minimum durant tout le parcours d'insertion
- L'expérimentation sur cinq territoires de l'ouverture de la Garantie Jeunes sans durée limitée pour des jeunes vulnérables

Les organisations du Big Bang attendent du gouvernement qu'il reprenne ces propositions, afin de faire de la stratégie pauvreté le moyen de construire une société plus juste et équitable avec sa jeunesse.»

Extrait du Communiqué de presse *Pour une stratégie de lutte contre la pauvreté ambitieuse pour la jeunesse*, 6 avril 2018.

Dialogue politique

Différents rendez-vous avec le cabinet de Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Education nationale et de la jeunesse, puis avec Gabriel ATTAL, secrétaire d'Etat à la jeunesse ont permis d'interroger nos interlocuteurs sur leurs ambitions en termes de politiques jeunesse au-delà d'un service national universel.

Le Cnajep s'exprimait ainsi lors d'un communiqué en octobre 2018 :

«La nomination de ce secrétariat est l'occasion pour nous de réaffirmer la nécessité d'une politique de jeunesse transversale et ambitieuse qui réponde aux besoins des jeunes et les considère comme une richesse. Une politique de jeunesse doit affirmer la confiance et l'intérêt portés à tous les jeunes et constituer un véritable investissement d'avenir. Le Cnajep sera vigilant à ce que le projet de SNU ne soit pas l'alpha et l'oméga de la politique jeunesse. Insertion professionnelle, mobilité, logement, santé, accès aux droits et à la culture, protection de l'enfance ... doivent être les priorités.

Reconnaître la contribution de l'éducation populaire

A quand une attention similaire pour l'éducation populaire ?

Il nous semble tout aussi important, en effet, de reconnaître l'éducation populaire et sa contribution au développement social, éducatif et culturel des populations et des territoires. Dans le contexte sociétal que nous vivons, marqué par l'exacerbation des peurs et des clivages, par une défiance croissante des citoyen.nes, et par la nécessité de trouver de nouvelles réponses, l'éducation populaire constitue une force vive. [...]»

Extrait du Communiqué de presse *Remaniement ministériel*, 17 octobre 2018.

FOCUS

Le COJ présenté précédemment comprend une Commission **Insertion des jeunes** dans laquelle siègent des représentant.es du Cnajep. Un temps de travail au sein de la Commission politique jeunesse du Cnajep a permis en 2018 de réaffirmer l'ambition qui devait se tenir pour ce COJ :

- Il est nécessaire de progresser sur une approche transversale des politiques de jeunesse.
- Le COJ est le seul espace de concertation sur les questions de jeunesse et de politiques de jeunesse qui réunit l'Etat et les AJEP.
- Le COJ s'imposera auprès du DIJ ou du gouvernement dans la mesure où chaque membre du COJ donne du sens aux travaux du COJ et que les travaux du COJ interpellent le gouvernement et le DIJ.
- Le Cnajep et les AJEP peuvent donner du sens aux travaux du COJ en s'en emparant réellement.
- Le Cnajep doit construire une stratégie d'alliance avec le DIJ pour dynamiser les travaux du COJ.

NEUJ' PRO

Dans le cadre d'un partenariat entre le département de l'Allier et le Cnajep, des rencontres nationales des professionnels et des élu.es de la jeunesse sont organisées chaque année. Le Cnajep a participé à l'organisation et à l'animation de ces rencontres d'octobre 2018. De nombreuses associations membres du Cnajep ont participé et/ou sont intervenues. Le Département de l'Allier souhaite repenser l'organisation de ces rencontres, aussi un temps d'échange aura lieu en 2019 afin de considérer les nouvelles modalités de ces rencontres et l'investissement du Cnajep dans celles-ci.

Ce chantier est suivi par Frédéric PAIRAULT, Anacej.

3. Comment l'éducation populaire interroge-t-elle l'émancipation des jeunes et les pratiques démocratiques ?

Dans le cadre des 50 ans du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), on étudie le rôle de l'éducation populaire dans l'accompagnement des jeunes et des politiques jeunesse. Dans un environnement territorial en redéfinition, avec des subventions de plus en plus contraintes et incertaines, comment évoluent les associations d'éducation populaire ?

Intervenants :

- Lucie ASSEMAT, Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse à la Direction départementale de la cohésion sociale du Gers
- Jean-François BOURDON, trésorier, Francas de l'Allier
- Mickaël HUET, délégué régional adjoint, Ligue de l'enseignement de la Région Centre Val-de-Loire
- Léo VENNIN, chercheur, Institut d'études politiques de Grenoble

Animatrice : Audrey BAUDEAU, déléguée générale, Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire



Dialogue structuré territorial

Différents temps de travail avec les Crajep se sont tenus afin de renforcer les Crajep et de mieux les situer comme acteur majeur dans le cadre d'un processus de dialogue structuré territorial avec les Conseils régionaux. Par ailleurs, le Cnajep aux côtés de l'ANACEJ, a poursuivi un travail de veille et d'analyse avec la DJEPVA pour suivre les dynamiques à l'œuvre sur l'ensemble des territoires (Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France, Bretagne, Centre Val-de-Loire, Occitanie) et identifier les freins potentiels.

Pour 2019, une seconde journée nationale est envisagée pour réunir comme en 2017 les Conseils régionaux, les chefs de pôle jeunesse des DRJSCS et les Crajep, et poursuivre ensemble la mise en œuvre de DST dans chaque région.

Ce chantier est suivi par Frédéric PAIRAULT, Anacej.

Le Cnajep porte par ailleurs, la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans des espaces institutionnels :

PIA – Actions « projets innovants en faveur de la jeunesse »

Le Cnajep siège au Comité de pilotage du PIA – Actions « **projets innovants en faveur de la jeunesse** ». Il est attendu de ce programme une meilleure structuration territoriale d'offres intégrées en faveur de la jeunesse, à travers la mobilisation directe des publics concernés dans la reconfiguration de l'offre existante, et la mise en place d'initiatives nouvelles. L'attention du Cnajep a porté sur la participation réelle des jeunes à l'élaboration et au suivi de ces PIA. Une réflexion s'est engagée pour créer du lien entre les PIA et les processus de dialogue structuré territorial.

Europe International

Les objectifs de l'année

- Agir sur les politiques européennes de jeunesse en matière de mobilité, emploi, engagement (CES, Garantie jeunes, Erasmus+, Stratégie jeunesse, ENF,...)
- Créer des synergies. Construire de synergies (Forum européen, CSUD, DJEPVA,...) et questionner le liens avec les autres acteurs ou espaces européens et internationaux
- Animer des temps collectifs et collaborer avec les autres acteurs

Laboratoire d'idées

Valorisation et reconnaissance de l'éducation non-formelle

Une commission commune **Europe international** et **Education populaire** a été organisée en mars sur le thème « Valorisation et reconnaissance de l'éducation non-formelle ». Ce temps de travail s'inscrit dans un contexte européen où une **recommandation** a été publiée à destination des Etats à échéance 2018 pour mettre en place des mesures pour la validation de l'apprentissage non formel et informel. Un travail de réflexion s'étaient donc engagé en 2017 au Cnajep et des premiers échanges avaient eu lieu. Pour avancer sur le sujet, les commissions se rencontraient pour mutualiser les ressources existantes et écrire collectivement un texte, en lien avec la commission Education populaire. Des premiers éléments ont pu être écrits avec comme principaux points :

1. **Eléments de définition et de clarification des termes**
2. **Identification des « softs skills » et pratiques de valorisation**
3. **Problématique de la reconnaissance de l'engagement et droit à l'éducation tout au long de la vie**

Un point «illustrations» doit être complété en 2019 pour finir ce texte.

FOCUS

Travail commun : tout au long de l'année, que ce soit pour l'élaboration d'un positionnement ou pour un travail de réflexion et d'interconnaissance, la commission **Europe International** a travaillé dans des temps communs avec les autres commissions du Cnajep : **Politique jeunesse**, **Education populaire** et **Animation territoriale**. Des temps très enrichissants pour permettre d'assurer la transversalité des enjeux européens et internationaux. Lors de ces temps-là des intervenant.e.s extérieur.e.s étaient sollicités également.

Stratégie européenne pour la jeunesse

Le Cnajep a continué son travail de plaidoyer sur la future stratégie jeunesse européenne.

Dans le cadre du groupe de travail du Forum européen de la jeunesse, une **proposition de gouvernance pour la future stratégie** été travaillée. Le Cnajep a envoyé un document à la DJEPVA qui représente la France au Conseil de l'UE.

Le document proposait comme principes de gouvernance une stratégie jeunesse :

- **Participative** – associant de manière significative les parties prenantes concernées, en particulier les organisations de jeunesse, à toutes les phases du cycle politique, de l'identification du problème à l'évaluation des politiques, et reconnaître la valeur ajoutée d'un tel engagement ;
- **Stratégique** – où les objectifs fixés devraient être mesurables, assortis de délais et assortis de ressources ;
- **Multi-niveaux** – une stratégie bien coordonnée entre les niveaux européen, national, régional et local, mobilisant les efforts et œuvrant en faveur d'objectifs communs ; ayant ces objectifs intégrés dans les stratégies et les documents de planification des politiques à tous les niveaux
- **Claire dans la distribution des responsabilités** – même dans le cadre de dispositions volontaires, les États membres travaillent à la réalisation

d'objectifs communs. Des responsabilités claires devraient être définies dans les documents de planification de la politique stratégique ;

• **Trans-sectorielle** – intégrant la politique de la jeunesse dans différents domaines, et impliquant activement les décideurs, tels que les directions générales et les représentants du ministère, dans les domaines horizontaux de la politique de la jeunesse.

• **Dotée de ressources** – avec des ressources suffisantes pour atteindre les objectifs convenus dans la stratégie.

La campagne **Provox** a permis d'élaborer des propositions pour la future stratégie jeunesse européenne. **14 propositions** en sont ressorties. Elles ont été présentées à la commission Europe International afin d'identifier celles qui pourraient être reprises ou développer dans le document de positionnement sur l'Europe :

- Engagement comme bien commun
- Politique environnementale
- Implication dans l'intégration des migrants
- Reconnaissance du travail de jeunesse en Europe
- Recours effectif aux droits sociaux

POSITIONNEMENT «Le Cnajep s'engage pour une Europe citoyenne, sociale, solidaire et écologique»

Le Cnajep a produit en 2018 un texte de positionnement dans lequel le Cnajep s'engage pour une Europe citoyenne, sociale, solidaire et écologique. Basé sur le travail porté par la Commission Europe International de ces dernières années, en lien avec les différents projets et espaces du Cnajep, ce texte correspond à la position du Cnajep et de ses associations sur «l'Europe que l'on veut» dans un contexte de réflexion sur le **projet européen et d'élections prochaines en mai 2019** au Parlement européen. De nombreux temps de travail ont permis d'élaborer collectivement ce texte et d'y intégrer les positions et propositions issues de la **campagne Provox** et du **Forum européen de la jeunesse**. Ce texte s'est construit également sur la base des 4 orientations de la Motion d'orientation, identifiant ainsi 4 points de positionnement :

- **Pour une Europe de la coopération**
- **Pour une Europe qui permet un droit à l'éducation populaire tout au long de la vie**
- **Pour une Europe plus démocratique**
- **Pour une Europe qui sait fertiliser les accords et les désaccords**



Le Cnajep porte par ailleurs, la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans des espaces extérieurs :

Office franco-qubécois pour la jeunesse

Le Cnajep siège au Conseil d'administration de l'Office franco-qubécois pour la jeunesse (OFQJ), dont l'objectif est de contribuer au rapprochement des jeunes française et qubécoise par des programmes de mobilité axés sur le développement et le perfectionnement professionnels, dans les secteurs économique, culturel et social, tout en favorisant les découvertes interculturelles et le maillage des réseaux. En 2018, l'OFQJ qui fêtait également ses **50 ans**, a lancé un grand appel à projets auprès des réseaux de l'emploi, l'insertion, l'entrepreneuriat, le volontariat, la culture, l'environnement pour accroître les échanges de jeunes sur les questions d'engagement social et citoyen. L'OFQJ est venu pour la première dans une réunion de la commission **Europe Internationale** du Cnajep pour présenter ce projet aux associations.

Coordination SUD

Au sein de Coordination SUD, le Cnajep développe depuis plusieurs années une commission **Jeunesse et solidarité internationale (JSI)**. Dans la suite de cette démarche, le Cnajep a décidé de participer à un projet déposé en consortium avec plusieurs organisations, porté administrativement par Etudiant et Développement, avec Solidarité Laïque, France Volontaires, CLONG-volontariat, Plan International, FORIM, SCD (Service de Coopération au Développement), EDUCASOL, la Guilde, Equilibres et Populations, Réseau Euromed France et Migrations et Développement.

Le contexte : suite à plusieurs travaux menés depuis 2016, la commission JSI de Coordination SUD souhaite, par la mise en œuvre de ce projet, **accompagner le secteur de la solidarité internationale**, à « **transversaliser** » la jeunesse comme actrice à part entière. Objectif Général : renforcer et transversaliser **la place des jeunes** au sein des organisations de la société civile, dans leurs projets et leurs structures, et leur prise en compte par les politiques publiques.

Le Forum européen de la jeunesse

Le Cnajep est membre du Forum européen de la jeunesse au titre de **Conseil national de la jeunesse** pour la France. A ce titre, il est sollicité pour élaborer, porter et interpeller régulièrement avec ses homologues européens. En 2018, ce travail a été important autour de l'élaboration de la stratégie européenne pour la jeunesse mais aussi de l'élaboration du nouveau programme Erasmus +, du cadre financier pluri-annuel de l'UE, de la mise en œuvre du Corps européen de solidarité, de la préparation des élections.

En 2018, le Forum européen de la jeunesse a adopté plusieurs textes politiques dont notamment un texte phare sur le développement durable : inspiré d'une approche fondée sur les droits et les valeurs, **le document définit les principes moteurs sous-jacents au développement durable tels que la justice sociale, la conservation des ressources naturelles et la participation** ; rappelant que les systèmes économiques, sociaux et politiques d'aujourd'hui sont en contradiction avec ces principes et ils ne peuvent fonctionner pour notre planète ou pour ses peuples, surtout les jeunes.

FOCUS

Le Cnajep est membre de l'OFQJ et a décidé cette année de développer un rapprochement avec des homologues qubécois (il n'y a pas aujourd'hui d'équivalent du Cnajep côté qubécois au sein de l'OFQJ).

Une délégation issue des réseaux du Cnajep pourrait ainsi être composée afin de faire une rencontre avec des homologues au Québec et réciproquement organiser une rencontre en France. La commission **Europe Internationale** devra d'abord compléter le travail d'identification de structures qubécoises pour préparer une délégation.

Tous les documents sont disponibles sur le site du Cnajep.

Action publique

Les objectifs de l'année

- **Consolider la connaissance sur les CRAJEP (nouvelle structuration, projets, relations avec les pouvoirs publics, etc.)**
- **Assurer une veille et un accompagnement sur les dynamiques de territorialisation des politiques publiques en interrogeant plus particulièrement le rapport aux Régions et la mise en place des métropoles ou EPCI**
- **Articuler les travaux de la commission Animation territoriale, en lien avec les engagements du Cnajep au FONJEP et au LMA**
- **Être en veille et en analyse sur le développement du champ JEP au sein du mouvement associatif**

Laboratoire d'idées

La Conférence des Président.es d'associations membres du Cnajep

La Conférence des Président.es d'associations membres du Cnajep s'est tenue en mars 2018. Dans le cadre de notre nouveau fonctionnement du Cnajep, il a été acté la tenue d'une Conférence annuelle des Président.es et/ou Délégué.es général.es des associations membres pour construire un Cnajep qui pèse dans les débats, et où les volontés politiques de chaque membre doivent pouvoir s'exprimer.

Au-delà d'un nécessaire temps d'interconnaissance et de débat autour des enjeux politiques de l'année, il s'agit, autant que cela est possible, de s'assurer de nos stratégies communes.

Compte tenu des enjeux à la fois externes liés à l'installation d'un nouveau gouvernement, mais aussi internes liés à l'élaboration de la nouvelle motion d'orientation du Cnajep 2018, les sujets n'ont pas manqué.



La Conférence des Président.es de Crajep

La Conférence des président.es de Crajep s'est tenue en novembre 2018. Elle a permis un vrai temps d'**échange politique** avec les président.es de Crajep.

Les Crajep ont pu exprimer le besoin de clarifier les relations et les champs d'action des comités régionaux FONJEP au regard des Crajep. Ils ont insisté sur le besoin de travailler ensemble à la question de la mise en œuvre du **dialogue**

structuré territorial. Des échanges intéressants ont également porté sur l'action du Crajep et des Crajep en vue des Elections européennes 2019 et sur le nouveau FDVA 2.

La commission **Animation territoriale** composée par les Crajep (salarié.es ou élu.es) a travaillé particulièrement avec la commission **Politique jeunesse** à la mise en dynamique du dialogue structuré territorial.

Elaboration & portage

Projet de loi de Finances 2019

L'analyse que le Crajep réalise du projet de loi de finances (programme 163) est chaque année l'occasion de rappeler les enjeux de soutien au champs JEP et d'être auditionné à l'Assemblée nationale. Le 11 octobre 2018, le Crajep était auditionné par Mme Sarah El Haïry, co-rapporteuse spéciale des crédits de la mission Sport, jeunesse et vie associative.

Le Crajep réaffirmait ainsi :

« [...] Le Crajep, après une analyse technique et politique du projet de loi de finances débattue sur le programme 163 « jeunesse et vie associative », interroge l'ambition du Gouvernement dans sa

capacité à soutenir la créativité et l'engagement des associations de jeunesse et d'éducation populaire qui au quotidien inventent avec les citoyen.es et notamment les jeunes des solutions aux défis actuels.

Une légère hausse qui est due également à la réaffectation de la moitié de la réserve parlementaire (25 millions d'euros) qui au vu de la multitude et de la diversité des dossiers déposés sont loin de pouvoir soutenir la vie associative, ni compenser la perte des contrats aidés. Le contexte est marqué par l'absence d'un cap clair en termes de politique jeunesse hormis le Service National Universel obligatoire. La nomination d'un secrétaire d'État auprès de Jean-Michel BLANQUER chargé des questions de jeunesse et de vie associative pourrait constituer un signal intéressant si dans le même temps, l'État n'était pas en train de réorganiser ses missions dans les territoires en allégeant celles de la Jeunesse et de la Vie associative. Quant à l'éducation populaire, elle est la grande absente de ce Gouvernement. [...] Les associations de jeunesse et d'éducation populaire acteurs majeurs de la vie collective créent du lien social, ouvrent des espaces de débat pour comprendre le monde et agir.

Elles méritent un budget et des soutiens pérennes qui leur donnent les moyens de mener leur projet associatif. Le contexte social n'exprime-t-il pas assez bien cette urgence ? »

Extrait du Communiqué de presse *Un budget augmenté ... qui ne répond pas à l'urgence des besoins associatifs*, du 18 décembre 2018

Ce chantier a été suivi par Françoise DORE, COTRAVAUX, trésorière du Crajep



Service public de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Le Cnajep était alerté dès septembre 2018, de circulaires du Premier Ministre visant la **réorganisation des missions de l'Etat en territoire**. Cette question a été l'objet de rencontres pour mieux comprendre l'ambition du Gouvernement, notamment avec la DJEPVA, mais aussi avec le SEP UNSA et le SEJS-UNSA.

Par ailleurs, le Cnajep a été en veille et en analyse du chantier **Action Publique 2022** qui accélère la réorganisation des services publics.



Ainsi, le Cnajep a interpellé le Premier ministre et le Ministre Jean-Michel BLANQUER et s'est exprimé publiquement pour alerter :

« Dans le cadre des circulaires du 24 juillet portant sur la réorganisation des administrations centrales et des services publics en territoire, ministres et préfets sont invités à faire des propositions au Premier ministre au regard de missions de l'Etat confirmées et d'autres qui devraient être allégées. Parmi les missions de l'Etat qui pourraient être allégées figurent celles de la jeunesse et de la vie associative -l'éducation populaire ayant déjà disparu des radars. [...] Le Cnajep affirme la nécessité de penser et d'agir collectivement pour une éducation de qualité, globale et cohérente, pour une politique de jeunesse transversale et répondant aux attentes et besoins des jeunes. Cela doit se faire avec un service public de l'Etat fort et disposant de moyens qui se déclinent en territoire. Oui à des services publics au plus près des associations Jeunesse Education Populaire et des besoins des citoyen.nes. Non au désengagement de l'Etat en matière de jeunesse et d'éducation populaire ! »

Extrait du communiqué de presse *Quel avenir pour le service public de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ?*, du 8 octobre 2018.

« Le Cnajep avait déjà alerté dans le cadre d'un communiqué en octobre dernier du risque de disparition des missions de l'Etat en territoire en matière de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative. Aujourd'hui, le Cnajep tire la sonnette d'alarme car au-delà du secteur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, il s'agit pour le gouvernement de changer profondément son modèle d'action et de transformer ses services publics. Après la Révision générale des politiques publiques de 2007 (RGPP), la modernisation de l'action publique de 2012, Action publique 2022 vise à repenser le modèle en interrogeant en profondeur les métiers de l'Etat et les modes d'action publique. Le Gouvernement a tout simplement pour objectif de bâtir un nouveau modèle de conduite des politiques publiques sans lui ! [...] Dans le contexte actuel où la mobilisation des citoyen.es est forte et appelle à des mesures du gouvernement pour le pouvoir d'achat, pour la justice fiscale, pour l'équité territoriale, l'Etat peut-il se passer de services publics de proximité et de qualité pour engager et animer ses politiques publiques ? Oui à des services publics au plus près des besoins des citoyen.nes et des territoires. Non au désengagement de l'Etat au profit des agences et des entreprises. »

Extrait du communiqué de presse *Action publique 2022 : quand l'Etat réorganise ses missions et ses services au détriment des territoires et de leurs acteurs !*, du 11 décembre 2018

Ce chantier été suivi par Yann RENAULT, FRANCAS

Acteur représentatif de la société civile, le Cnajep investit les espaces qui structurent la vie associative et les instances de dialogue civil afin d'y porter nos analyses et propositions pour la jeunesse et l'éducation populaire et contribuer ainsi à la reconnaissance de la contribution spécifique de nos associations.

Le Mouvement associatif (LMA)

Le Cnajep a suivi avec attention au sein du LMA la suite du **Chantier Vie associative** lancé par le Premier Ministre en décembre 2017, auquel nous avons contribué.

Le LMA s'est régulièrement exprimé sur le sujet : « Suite à la rencontre des acteurs associatifs organisée aux Grands Voisins le 9 novembre dernier, le Premier Ministre a ouvert des travaux pour définir le cadre et les mesures propres à fonder «une politique de vie associative ambitieuse» [...] Les éléments qui ressortent de ce chantier peuvent être constitutifs d'un véritable contrat de partenariat entre l'État et les associations pour le quinquennat.

Nous attendons que de ce rapport, il soit naturellement donné suite aux préconisations opérationnelles de court terme, mais également que soit pérennisé un cadre transversal de pilotage et d'approfondissement de cette politique qui fasse le lien avec les autres politiques publiques. »

Extrait du Communiqué de presse du LMA *Première étape du chantier pour « une politique de vie associative ambitieuse »*, 27 février 2018.

En novembre 2018, une feuille de route était actée par Gabriel ATTAL, mais nous nous interrogeons avec le LMA : « [...] Mais, une politique de vie associative ambitieuse ne pourra se décliner réellement sans investissement de l'Etat, au niveau national et territorial. Le Mouvement associatif regrette l'absence de mesures budgétaires immédiates, sur le renforcement du FDVA ou en matière de soutien à l'emploi en particulier, qui auraient permis de donner un signal politique fort. À défaut de celles-ci, il est nécessaire que des perspectives de moyen terme soient données et qu'une ambition soit affirmée. La feuille de route qui se dessine, pour qu'elle serve le développement de la vie associative, ne pourra se faire sans un investissement renforcé de l'État. »

Extrait du Communiqué de presse du LMA *Plan d'action pour la vie associative : des réponses attendues mais peu de moyens dédiés*, 29 novembre 2018.

Par ailleurs, le Cnajep porte la vice-présidence **Engagement** au LMA en la personne d'Anne-Claire DEVOGE, CEMEA. Le Cnajep participe à un travail de réflexion et d'élaboration d'un document ressource sur la co-construction de l'action publique, et qui a donné lieu à un séminaire en novembre 2018.

LA CO-CONSTRUCTION DE L'ACTION PUBLIQUE : DEFINITION, ENJEUX, DISCOURS ET PRATIQUES

Laurent Fraisse, socio-économiste

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)

Le Cnajep, en la personne de Daniel FREDOUT, CMJCF, porte la vice-présidence du FONJEP, secondé par Anne-Claire DEVOGE, CEMEA.

Le Cnajep s'est associé depuis 2017 aux travaux du FONJEP sur les modèles socio-économiques des AJEP : un point d'étape et de présentation des travaux a été fait lors de notre Assemblée générale du 14 juin 2018.

Une réflexion a également débuté fin 2018 afin de clarifier et de renforcer mutuellement l'action des Cnajep et des Comités régionaux du FONJEP.

FONJEP

Engagements

Les objectifs de l'année

- Valoriser le positionnement du Cnajep «Pour la diversité des Engagements» d'octobre 2017.
- Être en veille et en analyse sur la mise en œuvre du SNU

Laboratoire d'idées

Le Service National Universel obligatoire (SNU)

Etant donné le flou qui régnait autour du projet de SNU, le groupe d'appui **Engagements** du Cnajep a souhaité conjointement avec la Commission **Politique jeunesse**, être en veille, en analyse et en production d'outils pour le réseau.

L'un des objectifs à partir de septembre 2018 a été de créer du lien et des passerelles entre le groupe d'appui **Engagements** du Cnajep et celui du Mouvement associatif (étant donné que la vice-présidence **Engagement** au LMA est portée par le Cnajep), notamment sur la question du SNU.

Elaboration & portage

Contribution au débat sur le Service National Universel

Dans un premier temps, le Cnajep a participé activement à travers le COJ à la contribution au débat du COJ sur le SNU. Dans un second temps le Cnajep a élaboré sa contribution au débat en avril 2018 afin, notamment, de faire apparaître des points de vigilance :

« [...] Aussi, nous peinons à voir ce que ce projet ajoutera. Ne faut-il pas développer et améliorer l'existant ? et notamment les dispositifs très inclusifs (ouverture à la diversité des nationalités, coopérations et réciprocity internationales, niveaux de formation, ...).

Le Cnajep défend le développement et la reconnaissance des différentes formes d'engagement associatifs, politiques et syndicaux, pour toutes et tous, tout au long de la vie, et soutient que, pour que l'engagement garde ses valeurs fortes, il doit rester libre et volontaire, préservé de toute obligation. [...] »

Extrait de la Contribution au débat sur le SNU, avril 2018

« [...] Ce projet ne doit pas faire oublier la nécessité d'une politique de jeunesse transversale et ambitieuse qui réponde aux besoins des jeunes et les considère comme une richesse et non un problème à résoudre. La Contribution au débat du Cnajep apporte des points de vigilance à ce projet, pose des questions et réaffirme que tout projet pour les jeunes doit leur être utile, doit affirmer la confiance et l'intérêt qui leur sont portés. Oui, il faut investir mais investir vraiment dans la jeunesse ! »

Extrait du communiqué de presse *Service national universel ou politique globale de jeunesse : faut-il choisir ?*, 18 avril 2018.

En juin 2018, le Cnajep et le FFJ élaboraient ensemble deux documents à destination de nos membres afin de se saisir de ce sujet et d'en débattre collectivement et notamment avec les jeunes : *SNU : ce qu'ils en pensent* et *SNU : ce qui existe déjà*.

« [...] Le Cnajep, Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, et le FFJ, Forum Français de la Jeunesse se sont saisis de ce sujet dès le départ regardant avec sérieux ce projet qui impacterait la jeunesse. [...] Aujourd'hui, le FFJ et le Cnajep pensent qu'il est urgent de faire un point sur ce que nous savons vraiment de ce projet pour mieux comprendre les enjeux, en débattre dans nos associations et avec d'autres, afin de mieux se positionner dans le débat. »

Extrait du Communiqué de presse *Service national universel : Comprendre, débattre, se positionner*, 8 juin 2018.

En novembre 2018, le Cnajep commandait à l'IFOP un sondage auprès de jeunes pour connaître leurs priorités en termes de politique jeunesse et leur avis sur le SNU. A la suite de quoi, il affinait sa contribution au débat :

« Le projet de service national universel obligatoire (SNU) est au cœur des discussions du Cnajep depuis les annonces du Gouvernement. Le premier positionnement du Cnajep a été celui de la réserve pour ce projet étant donné le peu d'éléments d'information dont nous disposons. Depuis, des auditions ont été organisées. Des rencontres avec le cabinet du ministre Jean-Michel BLANQUER ont permis d'en discuter. Aujourd'hui, le SNU se précise. L'enquête du Gouvernement ou le sondage du Cnajep réalisé par l'IFOP montrent que les jeunes sondés y sont plutôt favorables même s'ils ne voient pas précisément de quoi il s'agit. Au Cnajep, certaines associations y demeurent opposées considérant :

- Que le SNU n'est pas la réponse adéquate aux enjeux énoncés de cohésion nationale, de défense nationale, de mixité et de brassage sociale, ...
- Que les jeunes ont besoin d'une autre politique de jeunesse qui réponde à leurs besoins économiques et sociaux.
- Qu'il n'est pas recevable d'imputer à la jeunesse seule ce service à rendre à la Nation.

D'autres associations demeurent réservées considérant que le flou persiste en ce qui concerne les contenus de la phase 1.1 ainsi que les méthodes et les personnels qui en auront la charge, concernant les modalités de la phase 1.2 et de façon générale concernant l'organisation de ce SNU.

D'autres associations enfin ne sont pas nécessairement enjouées par le cadre proposé mais s'interrogent ainsi : comment ne pas contribuer, ne pas être force de propositions pour un tel projet qui doit à terme concerner 800000 jeunes? Pourquoi ne pas faire valoir nos savoir-faire, nos diversités d'approche puisque les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont sollicitées et attendues? Peut-on, doit-on faire le pari d'une mise en œuvre du SNU qui fait une place aux savoir-faire de l'éducation populaire et à la diversité de nos formes d'engagement? Peut-on, doit-on faire le pari d'une mise en œuvre du SNU qui s'inclue dans un parcours citoyen plus large et dans une politique de jeunesse plus ambitieuse? Le Cnajep qui est dans l'interlocution avec les pouvoirs publics continuera à porter ces éléments dans le débat [...] »

Extrait de la Contribution au débat *Les jeunes et le service national universel*, novembre 2018



Le Cnajep a été auditionné par le **groupe d'experts** qui était chargé par le Gouvernement d'élaborer un rapport pour la mise en œuvre du SNU et a rencontré également Gabriel ATTAL sur ce sujet.

Rencontre avec des député.e.s

Le mardi 25 septembre 2018, le Cnajep organisait une rencontre « After work » avec des député.es afin d'échanger sur ce projet de SNU, de partager nos points de vue et les enjeux avec celles et ceux qui devront tôt ou tard légiférer.



En octobre 2018, le Cnajep réaffirmait son attachement à **l'engagement volontaire** : l'un des points d'accord entre les membres du Cnajep.

ACTUALITÉS ► QUESTION D'ACTU

Service national universel “L'engagement ne peut pas être obligatoire”



François Mandil, président du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et de l'éducation populaire (Cnajep).

Alors que les contours du futur Service national universel (SNU) se dessinent, ses modalités seront précisées à l'automne. Le point avec François Mandil, président du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et de l'éducation populaire (Cnajep).

Propos recueillis par Marie Rogues.

À quel moment cette idée de système obligatoire est-elle apparue ?

En tant qu'interlocuteur privilégié de l'État dans la construction des politiques publiques de jeunesse, nous participons à différents travaux de recherche auprès des cabinets ministériels, notamment. Nous travaillons sur le SNU depuis la campagne présidentielle dans la mesure où la majorité des candidats étaient favorables à un système obligatoire pour la jeunesse. Pendant longtemps, le dispositif est resté assez flou, mais la façon dont Emmanuel Macron l'a présenté implique une dimension que l'on assimile à de l'éducation populaire. Il s'agit de faire grandir toute une classe d'âge et de travailler sur les valeurs.

Vous êtes donc favorable au dispositif ?

Même si la jeunesse est consultée, notamment par le biais d'une plateforme en ligne, aujourd'hui, les éléments fondamentaux semblent être fixés. Le SNU se déroulera sur 15 jours au sein du parcours scolaire et 15 jours obligatoires d'engagement. 15 autres jours seront également proposés sur la base du volontariat. Sur ce point-là, nous sommes très dubitatifs. L'engagement ne peut pas être obligatoire. Il reste pourtant que nous sommes face à une majorité qui souhaite investir massivement dans la jeunesse, et qu'il y a une chance.

Il y a un autre frein, selon nous, ce sont les conditions d'accueil de ces jeunes. Comment accueillir 700 à 800 000 jeunes par an, où les loger et comment s'en occuper ? Nous avons eu l'exemple du Service civique et nous avons vu que l'accompagnement n'était pas si simple.

Finalement, la dimension militaire du SNU s'efface ?

On voit surtout que l'Armée n'est pas forcément favorable au dispositif. Et nous plaçons dans ce sens. Nous sommes plutôt dans une démarche d'éducation à la paix que de questions liées au maniement des armes. En revanche, il ne faut pas que ce soit un marrage de ce que l'Éducation nationale n'a pas fait en matière de citoyenneté.

“Nous sommes dans une démarche d'éducation à la paix”

EN VERTU DE LA LOI

L'Assemblée nationale a voté, le 14 juillet, l'inscription du service national dans la Constitution afin de permettre la mise en œuvre du Service national universel (SNU) voulu par Emmanuel Macron. Il est considéré en tant que service obligatoire des jeunes de 16 à 25 ans. Le dispositif sera mis en place progressivement à partir de l'été 2020.

ANNEXES

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU CNAJEP

1. ACE - Action Catholique des Enfants
2. AFA – Association Française d'Astronomie
3. AFEV - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
4. AFOCAL - Association pour la Formation des Cadres de l'Animation et des Loisirs
5. AFS - Vivre Sans Frontières
6. ALF – Association des Ludothèques Françaises
7. ANACEJ - Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes
8. ANIMA'FAC
9. ARC EN CIEL THEATRE
10. ATC - Association Touristique des Cheminots
11. ATD Quart Monde
12. ATTAC – Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens
13. BILD - Bureau International de Liaison et de Documentation
14. CCSC – Volontariats
15. CEMEA - Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active
16. CFAG – Centre de Formation d'Animateurs et de Gestionnaires
17. CINEMA - Coordination Images Nouvelles, Education et Mémoire Audiovisuelle
18. CMJCF - Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France
19. CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales laïques
20. CNFR - Confédération Nationale des Foyers Ruraux
21. CNLAPS - Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée
22. CONCORDIA
23. COTRAVAUX
24. CPCV – Organisme Protestant de Formation
25. Culture et Liberté
26. DAVID ET JONATHAN
27. EEDF - Eclaireuses et Eclaireurs de France
28. EEUDF - Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France
29. FAGE – Fédération des Associations Générales Etudiantes
30. Familles Rurales
31. FCPE - Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
32. FCSF - Fédération des Centres Sociaux et Culturels de France
33. FDVPQ - Fédération Française des Vidéos des Pays et des Quartiers
34. Fédération des AROEVEN
35. FFCU - Fédération Française des Clubs pour l'UNESCO
36. FFMJC - Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture
37. FG.PEP - Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public
38. FLL - Fédération Léo Lagrange
39. FNCMR - Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux
40. FNEPE - Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs
41. FRANCAS - Fédération Nationale des Francas
42. FRANCE VOLONTAIRES
43. FSCF - Fédération Sportive et Culturelle de France
44. FSGT - Fédération Sportive et Gymnique du Travail
45. FUAJ - Fédération Unie des Auberges de Jeunesse
46. GENEPI – Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées
47. IFAC - Institut de Formation, d'Animation et de Conseil
48. IFOREP - Institut de Formation, de Recherche et de Promotion
49. Jeunes Européens – France (Les)
50. JIC - Jeunesse Indépendante Chrétienne
51. JOC - Jeunesse Ouvrière Chrétienne
52. JPA - Jeunesse au Plein Air
53. La Ligue de l'Enseignement
54. Mouvement de La Paix
55. MRJC - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
56. OCCE – Office Central de la Coopération à l'Ecole
57. PEC - Peuple et Culture
58. Planete Sciences
59. Réseau CIVAM
60. RNJA - Réseau National des Juniors Associations
61. SGDF - Scouts et Guides de France
62. SMF – Scouts Musulmans de France
63. SJ - Solidarités Jeunesses
64. SPF - Secours Populaire Français
65. STAJ - Service Technique pour les Activités de Jeunesse
66. STARTING-BLOCK
67. UCPA - Union nationale des Centres Sportifs de Plein Air
68. UFAL – Union des Familles Laïques
69. UFCV - Union Française des Centres de Vacances et de loisirs
70. UNEF - Union nationale des Etudiants de France
71. UNHAJ - Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes
72. Union REMPART
73. Vacances et Familles
74. YMCA

LES REPRÉSENTATIONS DU CNAJEP

Espace	Modalité	Représentant(e)s	Début du mandat	Durée du mandat	Fin du mandat
COMMISSION EDUCATION POPULAIRE					
Association des Déposants aux Archives Jeunesse Education Populaire (ADAJEP) <i>Association qui regroupe les associations de jeunesse et d'éducation populaire et les personnes physiques qui ont déposé leurs archives au Pôle de conservation des archives de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP)</i>	désignation par le Cna-jep d'un(e) représentant(e) au conseil d'administration	Laurence MUNOZ (FSCF)	2016	2 ans	2018
Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) - Conseil scientifique et d'orientation <i>Instance consultative appelée à se prononcer sur les grandes orientations de l'INJEP, le choix de ses axes scientifiques et à nourrir la réflexion stratégique des cadres de l'institut ainsi que de sa tutelle.</i>	désignation par le Cna-jep d'un représentant au conseil d'administration	Frédéric PAIRAULT (ANACEJ)	2016	3 ans	2019
Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) <i>Comité de lecture de la revue de l'INJEP « Les cahiers de l'action »</i>	désignation par le Cna-jep d'un représentant au comité	Eric SAPIN (CCSC)	Déc 2016	Pas de durée de mandat	Choix du Cna-jep
Groupe formation professionnelle qualifiante					
Commission Professionnelle Consultative des Métiers du Sport et de l'Animation (CPC) <i>Commission consultative qui peut être saisie de toute question générale ou particulière touchant aux formations concernant les métiers du sport et de l'animation. A cet effet, elle peut proposer à chaque ministre intéressé des actions coordonnées dans un secteur de formation commun.</i>	désignation par le Cna-jep des représentant(e)s à la Commission	Titulaire Patrice RAFFET (CEMEA) Suppléant Noël PRIOUX (UFCV)	2013	5 ans	2018 (prolongé d'un an) soit en sept 2019
Groupes techniques	Désignation au sein du groupe d'appui	Création diplôme niveau V : Noël PRIOUX (UFCV) Comité Concertation des métiers du sport et de l'animation : Noël PRIOUX (UFCV)	Juin 2016	Jusqu'à la fin des travaux	Choix du Cna-jep
Groupe Développement durable					
Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE) <i>Instance de dialogue en matière de transition écologique et de développement durable. Sa création vise à renforcer le dialogue social environnemental. Il rend des avis structurants pour la politique de la transition écologique</i>	désignation par le Cna-jep des représentant(e)s au Conseil	Titulaire Hervé PREVOST (FRANCAS) Suppléants Anne HEBERT-PIQUART (LIGUE ENSEIGNEMENT) François MANDIL (SGDF)	Nov 2016 Déc 2017 Avril 2018	3 ans	Nov 2019 Dec 2020 Avril 2021
Groupe culture scientifique technique et industrielle					
Comité National de la Culture scientifique, technique et industrielle (CNSTI) <i>Placé auprès des ministres chargés de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche, il participe à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de développement de la culture scientifique, technique et industrielle, dont il assure le suivi.</i>	désignation par le Cna-jep d'un représentant au comité	Olivier LAS VERGNAS (AFA)	2017	5 ans	2022

Espace	Modalité	Représentant(e)s	Début du mandat	Durée du mandat	Fin du mandat
COMMISSION POLITIQUE JEUNESSE					
Conseil d'orientation des politiques jeunesse (COJ) <i>Né de la fusion entre le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national des missions locales, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, placé auprès du Premier ministre, contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse de 16 à 30 ans, à l'éducation populaire et au dialogue entre les acteurs concernés par ces politiques.</i> <i>A la demande du Premier ministre ou du ministre chargé de la jeunesse, le conseil examine toute question d'intérêt général en matière de politique de jeunesse, d'éducation populaire ou relative à l'insertion professionnelle des jeunes et peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires relatifs à ces sujets.</i> <i>Le conseil peut adresser au Gouvernement toutes propositions relatives aux politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire</i>	désignation par le Cnajep des représentant(e)s au Conseil dans deux collèges	Collège des jeunes et de leurs organisations Titulaires : Richard LAMOUREUX (FAGE) ; Gaël GAULTIER(JOC) ; Véziane LEBLOND (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT) Suppléant(e)s : Duncan POSTOLLEC (FAGE) ; Floriane RODIER (JOC) ; Ariane GAUMONT (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT) Collège associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire Titulaires : Irène PEQUERUL(FRANCAS) ; Daniel FREDOUT (CMJCF) ; Anne CARAYON (JPA) Suppléant(e)s : Frédéric PAIRAULT (ANACEJ) ; Héloïse DUCHE(SGDF) ; Thierry BOUCHER (FEDERATION AROEVEN)	2016	3 ans	2019
Formation spécialisée habilitation	désignation par le Cnajep des représentant(e)s au Conseil dans une Formation spécialisée	Formation spécialisée habilitation Représentants au titre des ACM (accueil collectif de mineurs) Titulaires : - FRANCAS) ; Frédéric MAZERES (FLL) Suppléant(e)s : Laurence SAUVEZ (FSCF) ; Stéphane LE BIHAN (UCPA) Représentant(e)s au titre des OF (organisme de formation) Titulaires : - (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT) ; Patrice RAFFET (CEMEA) ; Pierre MARICOURT (UFCV) Suppléant(e)s : Gilles JEANMOUGIN (CPCV) ; Magali RAYMOND (IFOREP) ; Roselyne VAN EECHE (AFOCAL) Représentant(e)s au titre d'experts Titulaires : Guillaume RODELET (FAMILLES RURALES) Suppléant.es : Somaïa LAROUÏ (FAMILLES RURALES)	2016	3 ans	2019
Commission Education Populaire		Titulaires : Gaël GAULTIER (JOC) ; Anne CARAYON (JPA) ; Irène PEQUERUL (FRANCAS) ; Daniel FREDOUT (CMJCF) Suppléant.es : Floriane RODIER (JOC) ; Frédéric PAIRAULT (ANACEJ) Héloïse Duché(SGDF) ; Thierry BOUCHER (FEDERATION AROEVEN)	2016	3 ans	2019
Commission Insertion		Titulaires : Richard LAMOUREUX (FAGE) ; Daniel FREDOUT (CMJCF) Suppléant.es : Ariane GAUMONT (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT) ; Héloïse DUCHE(SGDF)	2016	3 ans	2019
Formation spécialisée pour l'agrément des associations au titre des activités de jeunesse et d'éducation populaire		Titulaires : Irène PEQUERUL (FRANCAS) ; Daniel FREDOUT (CMJCF) ; Anne CARAYON (JPA) Suppléant(e)s : Frédéric PAIRAULT (ANACEJ) ; Héloïse DUCHE(SGDF) ; Thierry BOUCHER (FEDERATION AROEVEN)	2016	3 ans	2019
Comité de pilotage du Programme PIA jeunesse <i>Comité qui délibère sur les actions labellisées « projets innovants en faveur de la jeunesse »</i>	Désignation au sein de la commission politique jeunesse	Nadine DUSSERT (UNHAJ)	Janvier 2015		
Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence	désignation par le Cnajep des représentant(e)s à la Commission	Titulaires Sylvie Fromentelle (FCPE) Suppléant(e)s Audrey Baudeau (Cnajep)	Février 2018	3 ans	2021

Espace	Modalité	Représentant(e)s	Début du mandat	Durée du mandat	Fin du mandat
COMMISSION EUROPE INTERNATIONALE					
Coordination SUD Conseil d'administration <i>Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement – est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale</i>	désignation par le Cnajep d'un représentant au conseil d'administration	Laure LHERMET (EEDF)	2017 (reprise mandat)	3 ans	2020
	8 associations du Cnajep membres de Coordination SUD via le Cnajep et disposent d'une voix à l'AG de CSUD	CEMEA, EEDF, EEUDF, FFMJC, FLL, SGDF, YMCA, STARTING BLOCK			
France Volontaires Comité directeur <i>Plateforme des engagements volontaires et solidaires à l'international. Elle a été créée en 2010 à l'initiative des pouvoirs publics et du monde associatif.</i>	Place d'office pour le/la président(e) du Cnajep au titre de personne qualifiée	François MANDIL (SGDF) au titre de président du Cnajep	2018	2 ans	2020
Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) Conseil d'administration <i>L'Office franco-québécois pour la jeunesse inscrit son action dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Il a pour mission de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse québécoise. L'Office est un centre de compétence et d'expertise qui contribue aux politiques menées par les deux gouvernements dans le domaine de la jeunesse.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant(e) au conseil d'administration	Ludovic HEBRARD (CULTURE ET LIBERTE)	2015	4 ans	2019
Forum européen de la Jeunesse <i>Plate-forme des organisations de jeunesse en Europe. Il représente 104 organisations de jeunesse qui sont des Conseils nationaux de Jeunesse ou des Organisations internationales non gouvernementales de jeunesse. Le Cnajep y membre en tant que Conseil de jeunesse pour la France.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant(e) au Assemblées générales et conseils des membres	Titouan MARTIN BARRE (FAGE)	2017 (reprise mandat en 2018)	2 ans	2019
Comité permanent de la mobilité à la mobilité européenne et internationale <i>Le comité répond à la nécessité de mieux coordonner les acteurs de la mobilité européenne et internationale des jeunes. Il associe l'ensemble des acteurs, l'État et ses opérateurs, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les organisations de jeunes et des représentants des jeunes participants à des programmes</i>		Isabelle PALANCHON (CEMEA)	2017	2 ans	2019
Comité national d'Évaluation du programme Erasmus + Jeunesse <i>Lancé au moment de l'installation du programme Erasmus +, l'objectif est de créer un dialogue avec les associations actrices des programmes.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant(e) au Comité	Saâd ZIAN (EEDF)	2017	2 ans	2019
Comité national Erasmus + Jeunesse <i>Le comité national Erasmus + Jeunesse a pour objectifs de débattre des orientations nationales dans le cadre du programme européen, mais aussi d'informer les acteurs intéressés par la mobilité et de valoriser les actions nationales et celles des partenaires.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant(e) au Comité	Françoise DORE (COTRAVAUX) Manon RUINART (SGDF)	2017	2 ans	2019

Espace	Modalité	Représentant(e)s	Début du mandat	Durée du mandat	Fin du mandat
Groupe franco-allemand					
Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) <i>Conseil d'administration</i> <i>Cet office a pour mission de développer les relations entre les jeunes français et allemands au sein d'une Europe élargie. L'Office est administré par un Conseil d'administration composé de 14 membres. Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Office.</i>	désignation par le Cnajep de représentant(e)s au conseil d'administration	Titulaire Florine DURAND (EEDF) Suppléante Jamila MOHAMMAD (YMCA)	2018	3 ans	2021
Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) <i>Conseil d'orientation</i> <i>Le Conseil d'orientation assiste le conseil d'administration et est composé de 24 membres. Il élabore des avis et recommandations concernant les orientations et les programmes de l'Office, qu'il transmet au Conseil d'administration.</i>	désignation par le Cnajep de représentant(e)s au conseil d'orientation	Titulaire Maxime BOITIEUX (PEUPLE ET CULTURE) Suppléante Louise GUILLOT (Jeunes européens-France)	2018	3 ans	2021
INSTANCES					
Mouvement Associatif Conseil d'administration <i>Plateforme associative, ancienne conférence permanente des coordinations associatives, qui a pour objet de réunir, promouvoir et défendre le monde associatif.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant(e) au conseil d'administration	TTitulaire Anne-Claire DEVOGE (CEMEA) Suppléant François MANDIL (SGDF)	2018	2 ans	2020
Bureau <i>Elu au sein du conseil d'administration, il est responsable de la planification des activités et est investi par délégation des pouvoirs du conseil d'administration.</i>	Le cnajep peut présenter un(e) candidat(e) au bureau	Anne-Claire DEVOGE (CEMEA)	2011	2 ans	2018
Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) <i>Instance indépendante qui mène une évaluation scientifique et indépendante du système scolaire afin d'éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant au Conseil	Jean-Luc CAZAILLON (CEMEA)	2014	Pas de durée de mandat	Choix du Cnajep
Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) <i>Le fonds pour le développement de la vie associative remplace le conseil de développement de la vie associative. Il a pour objet d'attribuer des subventions à des projets initiés par des associations et relatifs aux formations des bénévoles élus et responsables d'activités.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant et présentation par le Mouvement associatif	Jean-Luc CAZAILLON (CEMEA)	2017	5 ans	Mars 2022



Par soucis de respect de l'environnement, nous avons fait le choix de ne pas annexer l'ensemble des documents cités dans ce rapport d'activité.
Cependant, ils sont bien sûr à votre disposition sur le site du Cnajep www.cnajep.asso.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018

